

Il n'est pas normal que les institutions financières de l'UE, pas plus que les autres institutions négligent l'équilibre hommes-femmes.

Mardi 12 mars 2019

Intervention en séance plénière dans le débat sur l'équilibre homme-femmes dans les nominations dans le domaine des affaires économiques et monétaires de l'UE.

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, il y a un peu plus d'un an, le 8 mars 2018, le Président de cette institution écrivait aux autorités européennes, à la suite de la nomination de M. de Guindos, et demandait qu'à l'avenir, dans le cadre des nominations à la Banque centrale, soit mis à la disposition du Parlement européen une liste restreinte de candidats ou un minimum de trois noms dans le respect de l'équilibre hommes-femmes. Cela n'a pas été le cas en l'occurrence au moment de la désignation ni en ce qui concerne la proposition du nom de Philip Lane.

Nous invitons le Conseil, la Banque centrale et la Commission à joindre leurs efforts pour que lors des prochaines nominations, au lieu d'expliquer que leur rôle est limité, ils agissent afin de changer la situation.

Il y a un moment où cette situation n'est plus acceptable et ce moment est arrivé. Il n'est pas normal que ces institutions financières, pas plus que les autres institutions négligent l'équilibre hommes-femmes. Je note les efforts engagés au sein de la Commission européenne, mais il faut changer la donne. Pour ce faire, vous devez soutenir la proposition de manière à ce que, lors de la prochaine législature, chaque État membre désigne un candidat et une candidate au poste de commissaire, seule solution pour garantir une parité effective dans la prochaine Commission.

De la même manière, s'agissant des postes à responsabilité dans les domaines économiques et financiers, lorsqu'il existe une liste restreinte, celle-ci doit respecter l'équilibre hommes-femmes. Il faudra que, tôt ou tard, le Parlement assume ses responsabilités.

J'observe la singulière et sournoise bataille que livre le PPE pour tenter de faire porter la responsabilité au groupe S&D, sous prétexte qu'au moment de la sélection, notre groupe n'aurait pas choisi la candidate proposée. Certes, nous demandons l'égalité des chances, mais cela ne signifie pas qu'il faille, a priori, toujours choisir la femme. On ne saurait, à cet égard, accuser notre groupe de manœuvres quelconques. En revanche, j'observe que le groupe PPE veut, à des fins politiques, saper la seule des nominations qui sera à l'ordre du jour jeudi prochain, alors que c'est une nomination qui intervient dans le cadre d'une institution où prévaudra la parité.